



ACCUEILS DE LOISIRS – CANTINE SCOLAIRE
PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

LES ADRETS DE L'ESTEREL

ANNEE 2023-2024

FÉDÉRATION VAR

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

CARTE CANTINE SCOLAIRE 2023/2024

RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'ENFANT

Nom : Prénom :

Sexe : Féminin ☐ Masculin ☐

Adresse :
.....

Date de naissance : Lieu de naissance :

☐ Maternelle ☐ Elémentaire Classe :

- **Inscription MATERNELLE** : (cochez la (ou les) case(s) de votre choix)

ECOLE MATERNELLE					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
CANTINE	11h30 – 13h20	11h30 – 13h20		11h30 – 13h20	11h30 – 13h20

- **Inscription ELEMENTAIRE** : (cochez la (ou les) case(s) de votre choix)

ECOLE ELEMENTAIRE					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
CANTINE	11h30 – 13h20	11h30 – 13h20		11h30 – 13h20	11h30 – 13h20

RAPPEL :

- **Si votre enfant n'est pas inscrit il ne pourra pas bénéficier du service cantine.**
- **Toute absence ou modification de planning non justifiée sera facturée**

- **Renseignements concernant la famille**

	Représentant 1	Représentant 2
Nom Prénom		
Adresse		
Lien de parenté (père, mère,...)		
Quotient familial		
Téléphones : Portable Domicile Travail		
Email @		

- **Pièces justificatives à fournir obligatoirement :**

- Dossier complet inscription à l'Accueil de Loisirs -Cantine Scolaire

Tout dossier incomplet sera refusé

A noter : La cantine scolaire est gérée par la régie municipale, pour toutes questions concernant les inscriptions, la facturation ou les modalités de paiement vous pouvez joindre Mme Sophie MIGNONI par téléphone au 04.94.19.36.66 ou par mail s.mignoni@mairie-adrets-esterel.fr

La régie est ouverte au public le mercredi de 8h30 à 11h30 durant les périodes scolaires.

Paielements : - En espèces
 - Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Régie des redevances Périscolaires
 - En ligne par Carte Bancaire à l'adresse suivante : <http://lesadretsdelesterel.fr/>